Magdalena Koźluk

“Ne pas ’estre surprins un un muet Larrecin’ mais plutôt ’imiter les abeilles’... : l’éthique du médecin dans la préface médicale de la renaissance (1528-1628)

Collectanea Philologica 11, 147-161

2008

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

MUZEUM HISTORII POLSKI

COLLECTANEA PHILOLOGICA XI
Wydawnictwo UŁ Łódź 2008

DE LITTERIS RECENTIORIBUS

Magdalena KOŹLUK
(Łódź)

«NE PAS 'ESTRE SURPRINS EN UN MUET LARRECIN' MAIS PLUTÔT 'IMITER LES ABEILLES'… – L'ÉTHIQUE DU MÉDECIN DANS LA PRÉFACE MÉDICALE DE LA RENAISSANCE (1528–1628)»

> Que comme il n'a imité les ouvrages que de peu de personnes; qu'aussi a-il osté l'esperance à tout autre de pouvoir jamais imiter le sien[1].

"BETTER TO IMITATE THE BEES THAN SNEAK LIKE A THIEF?"
– THE ETHOS OF THE PHYSICIAN IN MEDICAL PREFACES OF THE RENAISSANCE (1528–1628)

The author of the article discusses the interaction between humanism and medicine in the Renaissance and shows the importance of references to notions of "honneur", "plagiat" or "originalité" in the prefaces of seventeenth-century French medical literature. The article first describes three criteria of medical ethics applied in the prefaces: acknowledging one's dept to one's masters, being scrupulous in indicating the authorities one uses and carefully identifying what is one's own.

The article then proceeds to show how medical authors understand the place of borrowing in writing, as first broached by Seneca (*Ad Lucilium Epistulae morales*). Physicians are wont to compare themselves to the bee gathering to make honey. Originality lies in the manner in which borrowings from those that preceded one is put together, in the new «honey» thus produced.

In short making use, in one's writing, of the writings of others without acknowledging it, is judged contrary to the ethics of the profession. The code of conduct of the profession requires that one should pay tribute to one's colleagues, in the expectation that they, in turn, will do the same. In the Renaissance, honour is a value based on reciprocity.

«Δίς γὰρ τρὶς καλὸν»[2] – il est beau de répéter et d'examiner deux ou trois fois les belles choses, comme l'a écrit Platon. Il n'empêche qu'en tant qu'auteur, c'est se mettre en concurrence avec plusieurs autres qui ont déjà traité le même sujet...

---

[1] La I^e^ préface du traducteur dans J. de R i o l a n, *Les Œuvres anatomiques*, Paris, Denys Moreau, 1628, t. II, f° a 3 r°.

[2] La citation vient de la I^e^ préface de B. B a u d e r o n, *Paraphrase sur la pharmacopée*, Rouen, Martin de la Motte, 1627, f° A 6 v°. Elle est tirée de Platon dans le *Gorgias*, 498 e : «Καὶ δὶς γὰρ τοι καὶ τρὶς φασι καλὸν εἶναι τὰ καλὰ λέγειν τέ καὶ ἐπισκοπεῖσθαι» Cf. aussi les adages d'Erasme (*Adages*, Chil. I. Centur. II. Prov. XLIX : *Bis ac ter, quod pulchrum est*).

La question de l'intérêt réel du sujet que l'on traite et que l'on soumet aux lecteurs préoccupe la plupart des préfaciers d'ouvrages médicaux à la Renaissance[3]. Conscients d'être obligés de traiter dans leurs ouvrages des thèmes déjà abordés par leurs prédécesseurs, les médecins préfaciers s'accordent pour reconnaître qu'il est impossible d'échapper à l'emprunt ou à la redite. «Que sçauroit on dire», d'ailleurs, «pour le jour'hui qui n'ait esté dict auparavant?»[4] se demande Jacques Guillemeau (1550–1613), «chirurgien ordinaire du Roy juré à Paris» ainsi que traducteur des *Œuvres* d'Ambroise Paré dans sa préface à la *Chirurgie Française*.

La rhétorique des préfaces médicales fait souvent appel aux notions d'«honneur», de «plagiat», d'«originalité» et c'est à travers ces notions qu'on sent se dessiner chez les médecins préfaciers une sensibilité à l'éthique de leur travail d'écrivain, notamment lorsque ces aspects engagent leur conscience professionnelle. On a d'ailleurs observé qu'«écrite en français ou en latin, plus rarement en grec, l'épître dédicatoire, par les réflexions d'ordre philosophique ou littéraire qu'elle génère, brosse le portait de l'honnête homme, tel qu'on le concevait au XVIe siècle, et en reflète les valeurs»[5]. Mais qu'est-ce que l'«honnesteté» de l'écrivain dans le discours médical?

Dans la préface à *La Methode curatoire de la maladie venerienne vulgarement appelée grosse verrolle* de Thierry de Hery (1505–1599), auteur du premier livre rédigé en français sur les maladies vénériennes, nous lisons:

---

[3] Nous avons recensé environ deux cents textes publiés appartenant aux préliminaires d'ouvrages médicaux composés en français et publiés à Paris et à Lyon entre 1528 et 1628. Ces deux villes sont les deux principaux centres d'édition d'ouvrages médicaux dans la France de la Renaissance. Les dates correspondent à une période historique qui se caractérise par l'instauration, puis par la domination d'une nouvelle orthodoxie médicale. L'année 1528 correspond à la parution de la première édition parisienne d'un texte de Galien traduit en latin par un membre de la Faculté. A l'acquisition d'une doctrine physiologique galénique, vont peu à peu, s'agréger, dans l'enseignement, une formation de plus en plus régulière à l'anatomie par la dissection, ainsi que l'acquisition de connaissances pratiques en pharmacopée galénique, et, plus tard, chimique. Entre des approches aussi diverses, il ne pouvait manquer d'y avoir des distorsions; mais cela n'a pas eu pour effet direct de déstabiliser l'orthodoxie. C'est la découverte de la circulation sanguine et la publication en 1628 du *De motu cordis* de William Harvey qui a sonné le glas d'une orthodoxie médicale qui avait su résister aux assauts combinés de la chimiatrie et du paracelsisme. Sur l'histoire de la pensée médicale à la Renaissance, voir M. D. Grmek, *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. II: *De la Renaissance aux Lumières*, Paris 1996 et L. Brockliss, C. Jones, *The Medical World of Early Modern France*, Oxford 1997.

[4] J. Guillemeau, *La Chirurgie françoise*, Paris, Nicolas Gilles, 1594, f° a 4 r°.

[5] S. Le Clech-Charton, «Les Epîtres dédicatoires et les secrétaires du roi (1515–1547), ou le portrait de l'honnête homme au siècle de la Renaissance», *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, [Genève], t. LI (1989), n° 3, s. 538.

tout ce que nous faisons particulierement pour nous, s'il est assis sur profit ne s'estend point plus loing que le cuir de nostre bourse, mais si nous l'appuyons sur l'honneur, est d'autant plus honnorable qu'il touche plus comunement ou au proufit de plusieurs, ou au publique salut[6].

Appuyer ses actes sur «l'honneur» est un beau principe en effet; mais que signifie au juste «estre honneste» pour un médecin du XVIe siècle? Quelle place les critères d'ordre professionnel occupent-ils dans l'*ethos* du médecin-écrivain? Dans le cadre du discours préfaciel des traités médicaux la réponse est à la fois claire et complexe. De leurs déclarations émergent trois principes que l'on se doit de respecter afin de se garantir le statut de médecin-écrivain honnête.

Le premier est de «confesser la debte»[7] intellectuelle contractée envers ses maîtres à penser. Héritiers de la longue tradition écrite, les médecins-écrivains ne peuvent pas échapper la tentation d'utiliser, de réutiliser et mouliner le savoir médical acquis au cours de leur éducation universitaire[8]. Si puiser à la fontaine du passé s'explique tout à fait naturellement[9], emprunter des idées aux autres pour en tirer un parti personnel mérite, par contre, les critiques les plus sévères[10].

---

[6] T. de H e r y, *La Methode curatoire de la maladie venerienne*, Paris, Mathieu David, 1552, f° a 2 r° – f° a v°.

[7] *Opuscules de divers autheurs medecins*, Lyon, Jean de Tournes, 1552, f° a 4 r°.

[8] Sur cette question voir les conclusions de Françoise Lehoux sur la connaissance de la tradition médicale ancienne qu'avaient les médecins parisiens du XVIe et XVIIe siècles, conclusions établies à partir des ouvrages qui se trouvaient dans leurs bibliothèques. Les *auctores* grecs sont représentés surtout par les éditions de Galien et d'Hippocrate, *De materia medica* de Dioscoride, *Opus de re medica* Paul d'Egine, *Sermones* d'Ætius et *Practica* Alexandre de Tralles. Cette liste est complétée par *De musculorum dissectione* d'Oribase, par Athénée, Démosthène, Actuarios, Nicolas de Myrepse, Arétée de Capadoce, Sextus Empiricus, Démocrite d'Abdère, Nicander, Soranos d'Ephèse. Les médecins latins sont en général représentés par deux noms, celui de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*) et celui de Celse (*De re medica*). En ce qui concerne la médecine arabe, elle est surtout représentée par Mésué le jeune (*Pandectes* et *la Pharmacopée*, réunies sous le titre d'*Opera medicinalia*) et par Avicenne (*Liber Canonis*, *Cantica*, *Flores* ou les *Principes*). Rares sont les exemplaires du *Colliget* d'Averroès, le traité thérapeutique de Razes et la *Practica* de Sérapion. L'école de Salerne (Constantin l'Africain et Gariopontus) est moins importante à l'opposé de l'école de Montpellier avec des auteurs tels qu'Arnould de Villeneuve, Guy de Chauliac et Bernard de Gordon (F. L e h o u x, *Le Cadre de vie des médecins parisiens aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris 1976, chap. VIII, s. 473–478).

[9] Ambroise Paré par exemple loue ses annotations mais il ne cache pas les emprunts aux autres : «Je n'ay presentement autres richesses dont je puisse meliorer mon present, au moins qui vous sont propres, excepté un magasin des instruments servans à la Chirurgie: lesquelz partie inventez par poy, partie priz - / et retirez des livres des mes predecesseurs» (A. P a r é, *Dix livres de la chirurgie*, Paris, Jean le Royer, 1564, f° A 4 r° – f° A 4 v°).

[10] Rares sont les exemples où les préfaciers traitent des emprunts comme une attitude commune, voire naturelle. Citons ici la déclaration de Nicolas de la F r a m b o i s i è r e faite dans sa préface à *Toutes les œuvres*, Paris, Charles Chastellain, 1613: *Réponse de l'Autheur aux Censeurs de ses œuvres*, f° A 1 v° : «Mais j'ay expréssement nommé ceux de qui je me suis aydé. Ce n'est pas larcin d'emprunter de nos devanciers ce que nous trouvons propre à nostre usage, moyennant que nous leur fassions cest honneur de le tenir d'eux. Eux-mesmes l'ont ainsi faict à l'endroit de ceux qui les ont precedé. Cela s'est practiqué de tout temps entre les Autheurs qui ont escri les uns apres les autres».

Ce *tacitum latrocinium* intellectuel « appartient à un lasche courage, et à un engin rempli d'infelicité»[11] et, à en croire celui qui a écrit ces mots, un tel «larcin» reste relativement commun à l'époque[12]. L'éthique professionnelle du médecin au XVIe paraît donc requérir qu'on évite de transcrire «les Autheurs de mot à mot sans les nommer»[13] et quand on cite les autorités, qu'on révèle aux lecteurs leurs noms car «c'est une chose benigne, et pleine d'une bonté franche, et libere, de confesser, par qui on ha prouffité»[14]. Deux écrivains apportent quelques précisions à ce propos.

Jacques Guillemeau, reconnaît sans hésiter que son œuvre ne porte guère les marques de l'originalité. Néanmoins, il déclare qu'il ne supporterait pas qu'on lui reproche les emprunts aux autres et il préfère confesser qu'il a mis à profit certaines idées de ses prédécesseurs. «Si on m'objecte», écrit-il dans sa préface à la *Chirurgie française*, que

> ce mien discours n'est tissu que des rapsodies des escrits des anciens : je confesseray librement qu'en ce traité, il y a peu ou point de mon invention. Je ne suis pas de ceux qui vivent du louange du bien d'autruy, j'aime mieux confesser genereusement avoir pris et retiré d'eux quelque beau traict, qu'estre honteusement surpris en un muet larcin[15].

Ambroise Paré (1509–1590), chirurgien de Henri II, de François II et de Charles IX, lui, reconnaît sa dette à l'égard des anciens mais en soulignant l'impossibilité de faire autrement. Emprunter des idées à ses prédécesseurs est pour lui naturel, mais cela ne veut pas dire qu'on puisse lui appliquer l'étiquette de plagiaire. Voilà ce qu'il écrit dans sa préface aux *Œuvres*:

> si en ce mien œuvre j'ay pris quelque chose (comme il est impossible qu'en si grand nombre de raisons et experiences, je ne me sois aidé de leurs [des anciens] labeurs) si est-ce que je ne pretend leur desrober, ny ressembler les plagiaires, lesquels faisant parade du sçavoir d'autruy, le deguisans par eschange de parolles, se l'attribuent comme propre[16].

Le seul fait de reconnaître sa dette semble donc suffisant pour se défendre des attaques que pourraient concevoir «quelques trop severes censeurs». Une déclaration explicite en ce sens dans la préface devrait suffire à interdire à d'autres de «se plaindre de [son] entreprise, comme d'homme qui ait moissonné

---

[11] *Opuscules…*, 1552, f° a 4 r°.

[12] Il y a des écrivains qui copient les autorités et s'attribuent du mérite grâce à un travail qui n'est pas le leur. Pratique condamnable, signe de faiblesse d'esprit : « toutefois cest mal fait destre ingenieux au livre d'autrui, c'est à dire de reprendre à tout propos les œuvres d'autrui, sans jugement. Comme aujourd'hui font plusieurs, qui ne laissent rien à vituperer les autres ; jaçoit qu'ilz seroient bien empeschez d'en faire autant » (*Opuscules…*, 1552, f° a 4 r° – f° a 4 v°).

[13] *Ibidem*, f° a 4 r°.

[14] *Ibidem*, f° a 4 r°.

[15] J. G u i l l e m e a u, *op. cit.*, f° a 4 r°.

[16] A. P a r é, *Les Œuvres*, Paris, Gabriel Buon, 1599, f° * 7 r°.

aux champs des autres»[17]. «User de larcins sans les recognoistre» s'oppose à l'éthique professionnelle du chirurgien qui ne veut «frauder les anciens de leur gloire, ny les accuser d'avoir peu touché ce qui concerne la perfection de nostre science»[18].

Le second point d'éthique professionnelle que l'on doit respecter concerne la nécessité rigoureuse d'indiquer la source que l'on utilise. On admet que cela peut se faire de plusieurs façons, mais il semble que l'usage le plus fréquent a été de joindre dans le péritexte une liste des auteurs cités et utilisés par l'auteur. Alphabétique ou thématique, la liste joue le rôle d'une bibliographie de sources[19]. D'ailleurs à n'en pas douter, les informations qu'on y trouve facilitent aujourd'hui la reconstitution de l'atelier de travail de nombreux médecins.

Parfois aussi, au lieu d'insérer la liste en question, les préfaciers se limitent à une simple mention dans le liminaire ou bien à un renvoi aux références précises figurant dans le texte même[20]. Sébastien Colin (vers 1519–1570?), médecin de Fontenai-le-Comte, par exemple admet avoir trouvé certains de ses jugements chez plusieurs médecins, et s'empresse de signaler ses sources, et cela de façon détaillée. Dans sa préface à *L'Onzieme livre d'Alexandre Trallian traittant des Gouttes*, le médecin écrit:

---

[17] *Ibidem*, f° * 7 r°.

[18] *Ibidem*, f° * 7 r°.

[19] Usage assez fréquent dans les ouvrages médicaux. Voir en particulier les illustrations ci-jointes. Celle de Levin Lemne (L. L e m n e, *Les Occultes merveilles et secretz de nature,* Paris, Pierre du Pré, 1567, f° A 2 v°– l'illustration n° 3) est curieuse par les références qu'elle contient. Ainsi on y trouve les noms des médecins (Pline le grand, Pline le moindre, Jean Fernel, Fracastor, Cardan, André Vésale, Celse, Hippocrate, Galien, Dioscoride), des poètes et littérateurs anciens (Cicéron, Quintilien, Virgile, Térence, Horace, Ovide, Juvénal, Plaute, Erasme, Martial, Sénèque, Plutarque), des historiographes (Salluste, César), des géographes (Strabon) et des philosophes (Aristote, Platon, Théophraste, Démosthène). Ne manquent pas non plus des noms empruntés à la Bible, tels que Moise, Salomon, S. Matthieu, S. Paul, Josephus. Voir aussi l'illustration n° 2, «Catalogue des auteurs, lesquels M. Gui cite, ou desquels il prend foy et tesmoignage: et environ combien de fois le chascun est cité» dans (L. J o u b e r t, *La Grande Chirurgie de M. Gui de Chauliac*, Lyon, Estienne Michel, 1579, f° a 6 v° – f° a 8 r°) et la liste d'«Autheurs recerchez et citez en ces presens discours» – l'illustration n° 4 dans (A. P a r é, *De la Mumie, de la Licorne, des Venins e t de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582, f° u 2 v°) et la liste d'«Autheurs citez en ce present Œuvre» (A. P a r é, *Les Œuvres*, Paris, Gabriel Buon, 1599, f° * 6 r°) – l'illustration n° 1.

[20] Voir à titre d'exemple : «Quand à ce que j'ay renvoyé à la marge les quottes des livres et chapitres, ç'a esté afin de ne rompre à chaque ligne le fil du texte en les y inserant: joint qu'elles grossiroient le livre de beaucoup, et ne seroient de nulle utilité à ceux / ausquels s'adresse cette version, car n'estant que pour les ignorans des langues, comment pourront-ils recourir aux originaux Grecs et Latins pour les verifier? Et toutesfois je diray qu'en cela le Lecteur ne souffre aucune perte, et qu'il a les mesmes quottes en marge» (A. du L a u r e n s, *Toutes les œuvres*, Paris, pour Raphael du Petit Val, 1621, f° a 3 v° – f° a 4 r°).

je me suis aidé de l'opinion de plusieurs autheurs, comme on pourra voir, desquels j'ay allegué le nom, le livre, et le chapitre: ce que n'ay sceu faire sans fueilleter divers volumes, et y adjouster l'opinion qui m'a esté veüe la plus saine[21].

Professeur au Collège Royal, médecin de Louis XIII, Nicolas de la Framboisière (1560–1636), craignant des reproches de plagiat, trouve une parade plus élaborée. Les jardins de savoir, écrit-il, sont ouverts à tout le monde, le sien y compris; car c'est là un bien public qui existe pour servir et non pour susciter des rivalités:

les plus severes Censeurs par adventure m'accuseront d'avoir prins dans les bons Autheurs qui ont escrit devant moy, la plus grand'part des matieres que j'ay traicté. Je confesse voirement avoir effleuré tout ce que j'ay veu de plus exquis appartenant à mon subject dans les jardins des Medecins, Philosophes, Theologiens, Astrologues, Cosmographes, Orateurs, Poëtes, et autres Escrivains Grecs, Latins, Arabes et François, tant anciens que modernes, pour l'adjancer par beaux compartimens dans mon parterre, duquel les portes sont ouvertes à chacun, pour en aller gouster le fruict[22].

Un troisième point à respecter est de bien signaler ce qui appartient en propre à l'auteur pour le distinguer de ce qui vient des autres. De cette façon le lecteur pourra immédiatement juger la part respective des emprunts et de l'*inventio propria* de l'écrivain[23]. C'est certes encourir un autre risque, celui de la vanité:

Les ignorans en l'Anatomie, et ceux qui ne liront mes escrits que par maniere d'aquit, m'accuseront peut-estre de vanité, et s'imagineront qu'il y a de l'inegalité à mes promesses: pource que ma modestie, et l'apprehension que j'ay euë d'encourir ce dont ils me tancent injustement, ne m'ayans pas permis de marquer mes inventions dans mes marges, ny d'employer à chaque rencontre les mots d'Archimedes, j'ay trouvé qu'ils auront creu que je me suis vanté mal à propos, d'avoir apporté beaucoup de choses nouvelles dans l'Anatomie[24].

En dépit de cette déclaration placée en tête de l'avant-propos au lecteur, Pierre Constant (15 ? – 16 ?), docteur en médecine et traducteur des *Œuvres anatomiques* de Jean de Riolan père (1538–1606), utilise bel et bien des signes typographiques dans le corps de son texte. Mais la topique de la fausse modestie lui permet ainsi de se démarquer de tout soupçon:

---

[21] A. Trallian, *L'Onzieme livre traittant des Gouttes*, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1557, f° A 6 v°.

[22] N. de la Framboisiere, *Réponse de l'Autheur...*, f° A 1 r°.

[23] Voir aussi par exemple: «Voulant doncq mectre les choses en lumiere, et eviter toute obscurité, aux lieux plus difficiles, tant pour les noms des maladies, que des noms des instrumentz Chyrurgicaux, que de l'appelation de la partie malades, pour plus facile intelligence ay entrelassé quelque declaration mienne, oultre la lettre de l'autheur. Et trouveras fermé, ce qui est nostre, dedans deux demis quadratz de cette figure» (P. Tolet, *La Chirurgie de Paul Aegineta*, Lyon, Estienne Dolet, 1540, f° A 7 r°); «saches debonnaire Lecteur [...] que les lettres tu trouveras au marge t'enseigneront lieux sur lesquels Pierre Coudeinberg a fait quelques annotations» (V. Corde, *Le Guidon des apotiquaires*, Lyon, pour Loys Cloquemin, 1572, f° * 5 v°).

[24] J. de Riolan, *op. cit.*, t. I, f° a 7 r°.

Que si maintenant je me sers de quelques marques, pour designer mes travaux, et faire voir comme au doigt, mes inventions; c'est plustost pour donner un garand de mes promesses, que pour en esperer de la gloire, ny d'autre reputation, que celle de n'avoir pas entrepris d'escrire sans nouvelle maniere, sur une doctrine, où il sembloit qu'on n'eust rien laissé à descouvrir[25].

Or, si d'un côté l'on jette la pierre à tout plagiaire contemporain, comment expliquer de l'autre, une approbation enthousiaste pour la quête de *collegi flores non omnes sed meliores*[26]? Comment comprendre, dans la perspective de l'éthique professionnelle, le fait que butiner de la nourriture intellectuelle dans des ouvrages appropriés afin d'en faire une *collatio* à la fois personnelle et originale, rencontre l'agrément général de nos préfaciers?

Montaigne affirmait qu'«un honnête homme, c'est un homme mêlé»[27]. Nos préfaciers, pour bien représenter à leurs lecteurs l'honnêteté dont ils se targuent, ont recours à la figure de l'abeille, insecte qui, dans l'imaginaire des hommes de la Renaissance évoque soit la diversité, soit l'invention poétique[28]. Dans l'esprit de nos médecins, l'abeille est plutôt la figure de l'imitation telle que la comprenait Sénèque[29]. Elle devient quasiment l'emblème d'un art de compiler caractéristique de certains ouvrages médicaux.

---

[25] *Ibidem*, f° a 7 r°. Il revient à la même idée de l'«honnêteté» d'écrivain plus loin dans le même avant-propos: «Je me suis servy de certaines marques, pour exposer aux yeux d'un chacun, les choses ausquelles j'ay adjousté quelque chose du mien, par exprez celles qui regardent la conformation, l'action et l'usage des parties: soit en inventant, adjoustant, expliquant, ou restablissant la doctrine des Anciens» (*Ibidem*, f° a 7 r°); plus loin, Pierre Constant revient à la même idée de l'èthos du médecin: «J'advoüe bien que j'ay tiré beaucoup de choses des autres: mais qui n'avoient pas esté traictées par les Modernes, ny reduites à nostre usage, ny renduës à ceux à qui on les devoit» (J. de R i o l a n, *op. cit.*, t. I, f° 7 v°). Et pour que le texte soit lisible et pour qu'on sache où il y a l'invention de l'auteur, la répétition de l'avis des anciens ou bien une autre approche de l'anatomie, l'auteur a accompagné son texte de marques: «Pour faire court, on sera adverty, que par tout, où on trouvera ceste marque, + il y a quelque chose de mon invention: ou qui du moins s'il a esté dict par quelque Ancien, n'avoit pas esté remarqué par les Modernes; et que là où on verra ceste autre, «c'est à dire que j'ay apporté de la lumiere à ce dont il s'agist en un tel endroict, soit en l'expliquant autrement, que n'ont faict les autres: soit en la relevant, par quelque mienne pensée» (*Ibidem*, f° 7 v°).

[26] A. M o s s, *Les Recueils de lieux communs. Méthode pour apprendre à penser à la Renaissance.* Traduit de l'anglais par P. Eichel-Lojkine, M. Lojkine-Morelec (M.-Ch. Munoz-Teulié et G.-L. Tin), dir. de P. Eichel-Lojkine, Genève 2002, chap. II, s. 58.

[27] M. M o n t a i g n e, *Essais*, édition réalisée par D. Bjaï, B. Boudou, J. Céard, I. Pantin, sous la direction de J. Céard, Paris 2002, livre III, s. 328.

[28] Voir l'article d'U. L a n g e r, «Variété et prudence dans le traité moral: *Les Œuvres morales, et diversifiées en histoires* (1575), de Jean des Caurres», [in:] D. De C o u r c e l l e s, *La 'varietas' à la Renaissance.* Actes de la journée d'étude organisée par l'Ecole nationale des chartes, Paris 2001, s. 121: «La fameuse abeille d'Horace, figure de l'invention poétique, procure au lecteur ou à l'auditeur de la volupté par la diversité des couleurs de ses 'pieds'chargés du pollen des fleurs». Voir aussi J.-C. M a r g o l i n, *L'Apogée de la rhétorique humaniste (1500–1536)*, [in:] *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450–1950*, dir. de M. Fumaroli, Paris 1999, s. 208.

[29] Voir A. M o s s, *op. cit.*, s. 34–36.

Quiconque lira attentivement mes œuvres, il y trouvera beaucoup de choses de mon invention, outre celles que j'ay colligé çà et là[30].

Nicolas de la Framboisière, dans sa préface à *Toutes les œuvres* par exemple, admet volontiers qu'il a eu recours à la compilation, tout en laissant entendre qu'elle ne nuit pas à l'originalité de son travail mais fait ressortir au contraire l'intérêt de sa contribution. Louis de Serres (1588–1587), «dauphinois, docteur en Medecine, et aggregé à Lyon», traducteur des *Œuvres pharmaceutiques* de Jean de Renou (15 ? – 16 ?), fait l'éloge du travail de ce dernier, puis essaie de convaincre ses lecteurs que l'œuvre en question est celle dont l'auteur «n'a rien mis qui soit ou difficile, ou superflu, ou emprunté»[31]. Mais peu après, comme s'il pressentait dans sa rhétorique quelque excès, le préfacier revient sur cette remarque et se reprend. Jean de Renou, ajoute-t-il, «a emprunté quelques petites pieces de Dioscoride, de Pline, de Mesue, de Garcias des Jardins, et de quelques autres semblables Autheurs»[32]. Emprunter 'quelques petites pieces' veut-il dire voler? Il semble que non. Butiner n'est pas voler. Si nous imitons les abeilles, nous gardons «dans des compartiments séparés tout ce que nous avons recueilli dans nos diverses lectures, car ce que l'on conserve séparément se garde mieux», écrivait Sénèque dans ses *Ad Lucilium Epistulae morales*[33]. Par notre talent

nous devrions mêler tous les nectars variés [...] en une douce substance homogène de telle manière que, même si les composants dont est issue sont reconnaissables, elle apparaisse tout à fait différente de ce qu'ils étaient en leur état original[34].

---

[30] N. de la F r a m b o i s i e r e, *op. cit.*, f° A 1 v°.

[31] J. de R e n o u, *Les Œuvres pharmaceutiques*, Lyon, Antoine Chard, 1626, f° 4 v°.

[32] *Ibidem*, f° 4 v°.

[33] Traduction d'A. M o s s, *op. cit.*, s. 35. Le texte latin de la 84 lettre à Lucilius mérite d'être donné: «Apes, ut aiunt, debemus imitari, quae vagantur et flores ad mel faciendum idoneos carpunt, deinde quicquid attulere, disponunt ac per favos digerunt et, ut Vergilius noster ait, «*liquentia mella / Stipant et dulci distendunt nectare cellas*». De illis non satis constat, utrum sucum ex floribus ducant, qui protinus mel sit, an quae collegerunt, in hunc saporem mixtura quadam et proprietate spiritus sui mutent. Quibusdam enim placet non faciendi mellis scientiam esse illis, sed colligendi [...]». «Sed ne ad aliud quam de quo agitur abducar, nos quoque has apes debemus imitari et quaecumque ex diversa lectione congessimus, separare, melius enim distincta servantur, deinde adhibita ingenii nostri cura et facultate in unum saporem varia illa libamenta confundere, ut etiam si apparuerit, unde sumptum sit, aliud tamen esse quam unde sumptum est, appareat» (S é n è q u e, *Ad Lucilium Epistulae Morales*, ep. LXXXIV, 3 et 5).

[34] Sur cet aspect particulier de la connaissance voir l'article de Colette Quesnel. Selon elle «les intellectuels renaissants s'approprient cette connaissance, en gardent des morceaux et retournent aux originaux pour finalement l'interpréter avec une liberté nouvelle. Cette liberté d'interprétation donne lieu à une individualisation de la connaissance» (C. Q u e s n e l, *Le 'vrai' médecin à la Renaissance*, „Renaissance and Réforme" (Toronto) XXIV, n°. 4 (2000), s. 89).

C'est ainsi qu'il faudrait comprendre les emprunts de Jean de Renou, les justifier, et en fin de compte les apprécier. Si ce médecin a «emprunté», continue Louis de Serres,

il a en cela imité les Abeilles qui pillotent deçà delà diverses fleurs, mais elles en font apres le miel qui est tout leur, de sorte que ce n'est plus ni thym, ni marjolaine[35].

Nicolas Houel (1524?–1587), apothicaire à Paris et auteur du *Traité de la theriaque et mithriat*, déclare honnêtement s'être référé à certains passages nécessaires à la composition de son ouvrage.

Toutesfois voulans de tout nostre pouvoir honnorer et respecter l'authortié des anciens, avons diligemment cotté les passages de Dioscorides, Galien, Theophraste, Pline, Nicandre et autres, desquels nous nous sommes aydez[36].

Parmi les *loci* particulièrement enrichissants, Nicolas Houel s'attarde sur ceux qui reviennent au «docte Dioscoride» dont l'œuvre sur les propriétés médicinales des plantes a été pendant des siècles l'ouvrage de référence sur l'art pharmaceutique. L'apothicaire ne veut pas toutefois «passer soubs l'oublieuse silence, combien l'admirable doctrine du docte Mathiole» l'a aidé à comprendre certains endroits du maître d'Anazarbe[37]. Le fait d'avoir recours aux commentaires de l'Italien évoque dans l'esprit du préfacier la même image des abeilles, du jardin ainsi que du miel:

Car tout ainsi que des plus belles et odorantes fleurs du jardin l'industrieuse abeille produit son miel delicieux : aussi de ce qui ma semblé le meilleur et plus remarquable en la lecture de ses commentaires sur Dioscoride, j'ay composé ce present traité, auquel tu trouveras possible (amy lecteur) dequoy repaistre ton esprit[38].

Les 'avettes errantes' apparaissent aussi dans les strophes du sonnet liminaire qui accompagne *Toutes les œuvres* de Nicolas de la Framboisière. Là, encore une fois, nous sommes face à l'image d'une abeille symbolisant le travail de compilation effectué par l'auteur. En raison de la singularité de ce sonnet – qui révèle un Jacques Guillemeau empruntant pour l'occasion et non sans un certain *brio* la plume du poète – nous le citons *in extenso*. On notera que le topos

---

[35] J. de R e n o u, *op. cit.*, f° 4 v°.

[36] N. H o u e l, *op. cit.*, f° e 3 r° – f° e v°.

[37] Rappelons ici l'importance des *Commentaires* de Mathiole à la Renaissance (Ed. *princ.* de *Commentari in sex libros Pedacii Dioscoridis*, Venise, Bascarini, 1544); *Commentaires de M. Pierre André Matthiole Medecin Sienois sur les six livres de Ped. Dioscoride Anazarbeen de la Matiere Medicinale*, trad. Jean des Moulin, Lyon, Guillaume Rouillé, 1572 (1578 et 1579).

[38] N. H o u e l, *op. cit.*, f° e 3 r° – f° e 3 v°. Cf. aussi: «Ou soit qu'au beau jardin de la Philosophie / Tu vueilles recueillir les odorantes fleurs, / Ou bien bien que pour flairer les suaves odeurs / Des rosiers arrosez de l'eau d'Astrologie.» (G. C l e m e n t, *op. cit.*, f° a 6 r°).

de l'abeille y prend la forme d'une comparaison développée. Les deux quatrains se complètent l'un l'autre, le premier embrasse le comparant, le deuxième, le comparé; d'où un effet de symétrie agréable. La comparaison amène sans incohérence l'image du fruit permettant un trait d'esprit et un jeu de mots amusant sur le nom du médecin. La louange finale, pour hyperbolique qu'elle soit, n'est pas de pure forme, car elle a valeur de leçon humaniste: dire que sauver des vies par ses écrits va bien au-delà de la gloire militaire, n'est-ce pas placer les lettres et les arts au-dessus des armes?

Comme sur le Printemps nous voyons les avettes
Errer deçà delà, deçà delà voler,
L'esmail des belles fleurs de tous costez piller,
Et en faire leur miel, pour remplir leurs ruchettes:

Ainsi pour l'ornement de l'Art que tu projettes,
Tu viens subtilement des bons autheurs embler
Toutes les belles fleurs, et puis les assembler
Par beaux compartimens dans tes œuvres parfaites.

Tu nous en fais gouster la framboise des fruits,
Dedans ta FRAMBOISIERE heureusement produits,
Docte fils d'Hippocrat, qui tant de biens nous donnes:

Si l'on t'offroit l'honneur que donnoient les Romains,
Il faudroit t'honnorer de cent mille couronnes,
Toy de qui les Escrits sauvent cent mille humains[39].

Quelques remarques pour conclure. D'un côté, l'idée de s'approprier les idées des autres, de les faire passer pour siennes en silence afin d'en construire sa propre image s'oppose catégoriquement à l'*èthos* du médecin. Si les préfaciers condamnent cette attitude, c'est parce que la gloire n'en revient qu'à un seul auteur. De l'autre, les médecins se comparent volontiers à l'abeille butineuse en justifiant ainsi tout emprunt aux prédécesseurs. C'est dans l'action de composer un nouvel assemblage d'idées ('miel') qu'ils cherchent leur originalité[40].

---

[39] N. de la F r a m b o i s i e r e, *Réponse de l'Autheur...*, f° A 3 r°.

[40] Cette idée d'assemblage revient à plusieurs reprises sous la plume de nos préfaciers. A titre d'exemple: «Ainsi je ramasse des papiers deschirez, et dispersez çà et là, comme les fueilles des Sibylles, et fais quelque Enchiridion de chirurgie, ayant amassé les meilleurs remedes des praticiens Grecs, Latins, ou Arabes, sans rien obmettre de ce que j'avois apprins à Montpellier, sous mes docteurs tressavantes M. Guillaume Rondelet, et M. Antoine Saporte» (A. C h a l m e t é e, *Enchiridion ou livret portatif pour les chirurgiens,* Lyon, pour Loys Cloquemin, 1572, f° A 6 r°; «J'ay amasé de plusieurs bons auteurs tant anciens que nouveaux, aucunes bonnes opinions pour empescher la venue desdictes maladies» (P. A n d r é, *Traité de la peste et de la cure d'icelle, avec la préparation de l'antimoine et les vertus et propriétés d'iceluy, servans grandement à la curation de la dite peste*, Lyon, Benoît Rigaud, 1581, f° A 3 r° – f° A 3 v°). Sur la popularité des manuels indiquant des recettes efficaces voir R. D o u c e t, *Les Bibliothèques parisiennes au XVIe siècle*, Paris 1956, s. 61–62.

Comment nos préfaciers arrivent-ils à convaincre le lecteur que c'est bien là faire acte d'originalité? Les uns se contentent simplement d'affirmer que la lecture qu'ils proposent «faict une nouvelle trace à [leur] renommée s'esloignant du chemin battu des communs Autheurs Pharmacographes»[41]. D'autres vont tenter de s'imposer par des déclarations péremptoires «tout cest œuvre est à moy, et n'en puis estre fraudé, comme attentant nouvelleté, puisque j'ay basti en mon propre fond, et que l'edifice et les materiaux m'appartiennent»[42]. D'autres enfin trouvent refuge dans la comparaison, comme par exemple celle de la corneille «laquelle s'estant des plumes de perocquet, pan, et aultres oyseaulx embellie»[43], ou celle de la clarté du soleil qui «ne s'amoindrit point pour la chandelle qu'on allume de jour»[44].

En conclusion, l'emprunt se voit accorder par les médecins-écrivains, dans la préface de leurs ouvrages, un statut rhétorique ou même esthétique, mais ce statut participe aussi à la construction du statut professionnel de leurs auteurs. Si le médecin de la Renaissance se sent tenu de rendre hommage aux capacités intellectuelles de ses confrères et à leur apport à la science, c'est qu'il attend d'eux la même reconnaissance professionnelle. En rendant hommage à ses confrères, le préfacier agit en «honneste homme». Mais il attend en retour qu'on le reconnaisse pour tel. Comme l'écrit sans ambages Ambroise Paré: «ne veux-je me faire ce tort, que de ravir à ma diligence, ce qui luy est deu, pour l'attribuer à autre, à qui je n'en suis redevable»[45]. En rendant hommage à ses confrères, le médecin-préfacier respecte le code de l'honnêteté professionnelle à la Renaissance selon lequel il n'y a honneur que dans la réciprocité.

---

[41] J. de R e n o u, *op. cit.*, f° 4 v°. Cf. aussi «j'espere que celle cy [cette version de la traduction] qui a en soy toutes les qualitez requises ou à peu pres, contentera et limitera vos desirs moyenant qu'ils ne soyent desreglez; et fera que vous tenant à ceste vive source Pharmaceutique, vous mespriserez et ferez littiere des ruisseaux bourbeux et confus d'une infinité d'autres Autheurs *Pharmacographes ou plustost Pharmacacographes*» (J. de R e n o u, *op. cit.*, f° 1 r°).

[42] A. P a r é, *Les Œuvres…*, 1599, f° * 7 r°.

[43] A. P a r é, *Brievfe collection de l'administration anatomique*, Paris, Guillaume Cavellat, 1550, f° A 6 v°: «Si quelqu'un me veult comparer à la corneille, laquelle s'estant des plumes de perocquet, pan, et aultres oyseaulx embellie : Puis apres par chascun d'eulx recognoissant, et reprenant la sienne feut denuée : Je respons que non obstant la confession precedente, n'y a rien en ce libvret que n'ay gaigné par mon labeur, et lequel ne soyt faict myen».

[44] A. P a r é, *Traicté de la peste, de la petite verolle et rougeolle*, Paris, André Wechel, 1568, f° * 4 r°. Voir aussi: «Parquoy si en cet œuvre j'ay imité les doctes, qui ont escript devant moy les uns apres les autres, ce n'a esté avec intention de desrober leurs peines, et me parer de leurs plumes, mais plustost pour renouveler leur labeur et vertus, et quasi les faire renaistre, et ne pourroient à l'encontre de moy lever aucun proces, qui ne leur ay non plus faict de tort en cecy, que feroit une chandelle venant à prendre sa lumière d'une autre» (A. P a r é, *Deux livres de chirurgie*, Paris, André Wechel, 1573, f° a 5 r°); «Tellement que ces grands personnages de bien, desquelz me suys enrichy, ne pouroyent à l'encontre de moye lever proces, qui ne lurs ay non plus faict de tort, qu'un chandelle faict à sa sœur d'elle prenant la lumière» (A. P a r é, *Brievfe collection…*, 1550, f° A 6 v°).

[45] A. P a r é, *Les Œuvres…*, 1599, f° * 7 r°.

Autheurs citez en ce present Oeuure.

Moyse
S.Matthieu
S.Luc
Dauid
Iob
Iesus
Salomon
Amos
Ieremie
Iosue
Samuel
Ezechias
Platon
Empedocles
Seneque
Alexander Benedictus
Pline
Ciceron
Marianus Sanctus
Antonius Musa
Lanfranc
Simon Vallambert
Iean Viuier
Valesien de Tarente
Iacques Greuin
Columbus
Syluius
Fallopius
Nicander
Hollier
Rondelet
Herophile
Philoxene
Ætius
Vesalius
Theodoric
Albucrasis
Auicenne
Gourdon.
Botallus
Boistuau
Cælius Aurelianus
Pierre Franco
Sextus Cheronee
Hippocrates
Galien
Celse
Aristote
Pythagoras
Guidon
Fuchsius
Alexander ab Alexandro
Pierre Gellie
Pierre Rhodien
Asclepiades
Theophraste
Aulus Gellius
Plutarque
Tite Liue
Herodote
Franciscus Valeriola
De Vigo
Paulus Ægineta
Rhasis
Soranus
Manardus
Haliabas
Gorræus
Alechamp
Leonellus Fauentinus
Mesue
Tagaut
Gabriel du Preau
Leuinus Lemnius
Iean Baptiste Theodose
George Agricola
Nicolas du Haut-pas
Lactance
Homere
S.Augustin
Massurius
Ferrand Ponzet
Sauonarola
Ioannes Langius
Montanus
Martinus Cromerus
Franciscus Picus
Esdras, Prophete
Lycosthene
Empedocles
Cælius Rhodiginus
Hector Boetius
Petrus Crinitus
Olaus Magnus
Liebault
Horace
Fernel
Iean Marconuille
Iacques Ruef
Gesnerus
Leon l'Africain
Philippe Forestus
Antonius Beniuenius
Baptiste Leon
Volaterranus
Pierre de Ronsard
Loys Lauater
Cardan
Albert le Scoliaste
Bartholomeus Magnus
Munsterus
Pierre Messie
Paracelse
Mathiole
Garcia de Horto
Conciliator
Fulgose
Egnatius
Polydore Virgile.

Illustration n° 1. A. P a r é, *Les Œuvres*, Paris, Gabriel Buon, 1599, f° * 6 r°.

CATALOGVE DES AVTHEVRS LESquels M. Gui y cite, ou desquels il prend foy, & tesmoignage : & en aurons combien de fois chascun est cité.

Acanamise, ou Acanamusal de Baldach, cite 12. fois.
l'Aggregateur. 1
Albert de Bologne. 4
Albucasis. 173
Albumazar. 2
Alcoatim. 28
les Allemans. 1
Alexandre. 7
Alexandrin, commẽtateur du liure des sectes. 3
Americ, ou Aymeric d'Alais. 7
maistre André. 1
l'Anglois. 1
les Anglois. 1
Anserin de la porte. 6
Apollonie. 3
Archigene. 6
Aristote. 62. Arnauld. 8
Asclepiade. 1
Auenzoar surnommé le glorieux. 21
Auerrhois, autremẽt dit le docteur subtil. 20
Auicenne. 661
Azaram ou Azaran Galaf. 24
Bien venu. 4
Berand, ou Bernard de Meis. 1
Bertrand Bolognois. 24
vn quidam Boeme rabilleur, ou renoueur. 1
Bonet fils de Lãfranc. 1
les Bolognois. 1. Brun. 49
platearius dict, Circa instans. 1
le Cõmẽtateur nouueau. 9
le Cõpagnon des concordances, ou le Compagnon de S. Fleur. 6
le Conciliateur. 5
Crite. 1
Damascene, voyez Jean Damascene.
Dauid. 1
Damocrate. 1
Democrite. 1
Dioscoride. 2
Dyn, ou din de Florence. 36
l'Espagnol, voyez Pierre d'Espagne.
Estienne Arnauld de Mompelier. 2
le François. 1

Illustration n° 2. L. Joubert, *La Grande Chirurgie de M. Gui de Chauliac*, Lyon, Estienne Michel, 1579, f° a 6 r°- f° a 6 v°.

Les autheurs dont Leuin Lemne s'est aydé en cest œuure, tant Hebreux, que Grecs & Latins.

Pline le grand,
Pline le moindre,
Cicero,
Quintilian,
Virgile,
Terence,
Horace,
Iean Frenel,
Fracastor,
Hierosme Cardan,
André Vesal,
Ouide,
Iuuenal,
S. Augustin,
Lucan,
Ti. Liue,
Plaute,
Erasme,
Saluste,
Cesar,
Marcial,
Lucrece,
Aelius Lampridius,
Hermolaus Barbarus,
Perse,
Strabo,
Aul. Gelle,
Volaterran,
Corn. Celse,
Claudien,
Seneque,
Plutarque,
Aristote,
Galien,
Hippocrates,
Dioscoride,
Theophraste,
Demosthene
Hesiode,
Platon,
Moyse,
Salomon,
S. Matthieu,
S. Paul,
Iosephus.

Illustration n° 3. L. L e m n e, *Occultes merveilles*, Paris, Pierre du Pré, 1567, f° A 2 v°.

Autheurs recerchez & citez en ces presens discours.

Dauid.
Esaye.
Iob.
Habacuc.
Herodote.
Diodore Sicilien.
Strabo.
Claude Paradin.
Pierre Meßie.
Stobee.
La Popelliniere.
Theuet.
Matheol.
Serapion.
Auicenne.
Dioscoride.
Hippocrates.
Galien.
André Baccy.
Ctesias.
Aelian.
Pline.
Aristote.
Pausanias.
Æneas Siluius Picolomini.
Nicolas Venitien.
Alorsius Cadamustus.
Louys de Bartheme.
Solinus.
Albert.
Marc Paul Venitien.
Munster.
Cardan.
Garcias ab horto.
Idats Aga.
Philostrate.
Apollonius Tyaneus.
Gesnerus.
Ortho.
Festus.
Saluste du Bartas.
Hector Boëtius.
Christophle Landré.
Rondelet.
Duret.
Chappelain.
Ioubert.
Apollonius Menabenus.
Herodian.
Nicole Nancel.
Guidon.
De Vigo.

Illustration n° 4. A. P a r é, *De la Mumie, De la Licorne, Des Venins, et De la peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582, f° u 2 v°.